



PREFET DES HAUTES-PYRENEES
Direction départementale des territoires des Hautes-Pyrénées
Service économie agricole et rurale
3 rue Lordat – BP 1349
65013 TARBES Cedex

Contact : Sandrine DORGANS ou Philippe NOTE
Tél : 05-62-51-40-53 ou 40-13
Courriel : sandrine.dorgans@hautes-pyrenees.gouv.fr
philippe.note@hautes-pyrenees.gouv.fr

Affichage en mairie des demandes soumises à publicité

Commune : LANNEMEZAN

En application de l'article R.331-4 du code rural, les demandes d'autorisation d'exploiter des terres agricoles sont soumises à publicité et doivent être affichées pendant un mois à la mairie des communes où sont situés les biens objet de la demande. Cette publicité porte sur la localisation des biens, leur superficie, l'identité des propriétaires (ou de leurs mandataires) et du demandeur, le numéro et la date d'enregistrement de la demande ainsi que la date limite de dépôt des demandes concurrentes. Toutes ces informations sont référencées dans le tableau ci-dessous.

<i>N° de dossier et nom du demandeur :</i>	<i>Date d'enregistrem ent :</i>	<i>Date limite de dépôt de candidature concurrente:</i>	<i>Surface demandée :</i>	<i>Localisation du bien :</i>	<i>Propriétaire(s) :</i>
N°: 5750 BOUZIGUES Jean-Francois à CAMPISTROUS	21/08/2026	31/10/2026	9,1069 ha	LANNEMEZAN : 9,1069 ha;	SOLLE Michelle : 5,8741 ha; CAMPISTRON Evelyne : 3,2328 ha;